



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARNE

**PROTECTION
DE LA RESSOURCE EN EAU**

Accompagnement technique individuel des viticulteurs

des Aires d'Alimentation
de Captages

Nos **+** POINTS FORTS

- **Notre expérience**, avec près de 70 viticulteurs accompagnés depuis 2012
- Des thématiques abordées diverses adaptées aux besoins du viticulteur et appuyées par des **références locales**
- Un **suivi tout au long de l'année** et un conseil de protection des cultures complet

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT



- Réduire les intrants et les risques de pollution sur votre exploitation en abordant des thématiques adaptées à vos besoins (gestion du sol et enherbement, biocontrôle, réduction des doses, aide à la certification...)
- Tendre vers le zéro herbicide
- Tendre vers un IFT hors herbicides inférieur à 11



marne.chambre-agriculture.fr



Public

Viticulteur
exploitant au moins une parcelle
dans les Aires d'Alimentation
de Captages prioritaires de la Marne



NOTRE SERVICE

Un accompagnement technique
individualisé comprenant :

- Un diagnostic initial personnalisé et un plan de progrès
- Un bilan annuel pendant 3 ans (suivi IFT, gestion du sol, conseil en protection des cultures...)
- Un suivi technique par un conseiller spécialisé
- Une réunion bilan annuelle pour partager vos résultats et expériences avec d'autres viticulteurs



TARIF

Prestation non facturée*

Prise en charge complète pendant 3 ans par la Chambre d'agriculture de la Marne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie

* Dans la limite des disponibilités des conseillers viticoles



LES RÉSULTATS

→ 38 %*, c'est la baisse de l'IFT total moyen chez les viticulteurs accompagnés à l'issue des 3 ans de suivi
* Depuis 2012

→ 29 % *, c'est la baisse estimée des surfaces désherbées chimiquement, au profit du désherbage mécanique ou de l'enherbement, chez les viticulteurs accompagnés à l'issue des 3 ans de suivi
* Depuis 2015

Témoignage de

Grégoire MAZZINI, viticulteur,

récoltant manipulant à Courcelles-Sapicourt

" J'ai suivi l'accompagnement technique individuel proposé par la Chambre d'agriculture de 2016 à 2019. J'avais pour objectif d'atteindre la certification Viticulture Durable en Champagne (VDC) et je ressentais le besoin de me perfectionner sur les exigences de son cahier des charges. Le temps qui m'a été consacré en accompagnement individuel m'a beaucoup aidé à progresser et à atteindre aujourd'hui la certification VDC "

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture de la Marne

Guillaume TURCK - animateur captages

06.72.91.96.32 / guillaume.turck@marne.chambagri.fr

Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS



Votre Chambre d'Agriculture de la Marne est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



marne.chambre-agriculture.fr